



Separation un enfant chacun

Par **leode**, le **06/11/2011** à **16:10**

Bonjour, nous avons un enfant à charge chacun avec mon ex et aujourd'hui mon fils dont j'ai la charge est en fac avec un droit aux bourses et elle me demande une pension alimentaire pour ma fille dont elle a la charge ainsi que pour mon fils parce qu'elle dit que maintenant il a un appart, sa demande est-elle recevable? merci bcp d'avance

Par **mimi493**, le **06/11/2011** à **16:19**

Bien sûr, les pensions alimentaires sont dues en fonction des moyens des parents et des besoins des enfants. Donc ce n'est pas parce qu'on a chacun un enfant à charge, qu'on ne doit rien à l'autre

Par **cocotte1003**, le **06/11/2011** à **16:22**

Bonjour, votre ex veut changer le dernier jugement, pour cela elle doit saisir le JAF en démontrant que la situation financière a changé. Pour l'instant, vous n'êtes pas obligé d'accepter sa demande et si vous le faites, saisissez quand le JAF pour faire entériner votre accord. Si votre fils n'est réellement plus du tout à votre charge, effectivement il peut obtenir une pension pour votre autre enfant, cordialement